Quelques mots du vocabulaire de la charrue et du chariot dans l'ALFC

Autor(en): **Dondaine, Colette**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **38 (1974)**

Heft 149-152

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399555

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

QUELQUES MOTS DU VOCABULAIRE DE LA CHARRUE ET DU CHARIOT DANS L'*ALFC*

C'est encore Mgr Gardette qui me dicte le sujet de cet article. En recevant le premier tome de l'*ALFC*, il m'avait dit : « Je m'intéresse particulièrement à vos cartes des pièces de la charrue et du char. » Il me semble tout naturel, en hommage à sa mémoire, d'en étudier quelques-unes.

LE SEP (de la charrue). *ALFC* 183.

A. Mots anciens :

1. *dãtó* (*dãtè, dãté, dãta*) occupe une aire assez importante dans le nord-est à 37-40, 29, 48, 11, 13. C'est un terme héréditaire, du latin DENTALE, « sep de la charrue », *FEW* 3, 43. On le trouve dans un compte pupillaire de 1522 conservé aux archives communales de Montbéliard : « *payer au rouhier demeurant pres de la Rouchatte pour avoir fait un dentaul de charrue : ung gros* ».

2. Deux termes *suyo* à 22 et *eũlè* à 7 sont tous deux dérivés de SOLEA (qui peut signifier « sorte de plaque de fer qu'on plaçait sous le sabot des bêtes de somme »), avec un suffixe différent (*FEW* 12, 38). Vautherin, *Glossaire du patois de Châtenois*, donne *choûelaie* f. au sens de « bande de fer sous la charrue ». On trouve *eólõ, eulõ* au sens de « sep (de la charrue) » dans l'*ALJA* (c. 262).

B. Mots dont on ne peut dire s'ils sont anciens ou empruntés au français archaïque :

1. *supyó* (*spé, spé, spè, spè, spó, spyã*) apparaît à l'ouest. Il correspond au français « soupeau » que Littré donne pour vieilli. On retrouve ce type en Champagne (*ALCB* c. 280), et dans le Jura du nord (*ALJA* c. 262 *eupyó* à 7). *FEW* CĬPPUS 2, 692 a.

2. *fréyã* (*frwayã, frwèyã*) se trouve deux fois dans la vallée du Doubs et plusieurs fois au nord du département du Jura. Il correspond probablement au français *frion* « fer garnissant le sep de la charrue, qui glisse

sur le fond du sillon », qu'on trouve depuis le dictionnaire de Trévoux 1704 jusqu'au Littré. *õ* est très ouvert dans la région où on relève le mot, d'où la confusion entre *ã* et *õ*. On retrouve ce type avec la forme *fréyõ* en Champagne. *FEW* FRĬCARE 3, 781 b.

C. Un terme français descriptif « traînard » occupe une bonne partie du département du Doubs (formes *trènār, trènā, trẽnār, trẽnā*).

D. On trouve aussi d'autres mots français imagés. On applique au sep le nom d'organes humains :

« pied » à 2, 8 ;

« talon » à l'extrême est ;

le nom d'organes d'animaux :

« sabot », *saba* à 1 ;

le nom d'un animal :

« chien » dans les Vosges à 54, 35 (ce sens technique n'est pas attesté dans le *FEW*, ni dans le *GPSR*) ;

le nom d'un véhicule :

« traîneau » (formes *trãné, trèné, trẽné, trẽṇó*).

E. A l'est, un mot enfin *ɛlèfrī* à 12, *ɛlifrī* à 17 est emprunté, comme il est dit dans le *GPSR*, « au suisse allemand *Schlaifriɔmɔ*, pièce de fer qui recouvre le soc (le sep) de la charrue, relevé par Tappolet à Roggenburg, mais qui n'est pas attesté par ailleurs ».

Le ' proye '. *ALFC* 192.

La carte 192 s'intitule le ' proye ', la ' chaîne prolière '. Je m'en tiens à l'étude des réponses obtenues pour la première question, le ' proye '. Qu'est-ce que le ' proye ' ? Le plus souvent, la chaîne de traction (= la ' chaîne prolière ') fixée d'un bout au régulateur de direction de la charrue est reliée à l'autre extrémité à une pièce de bois qui se met dans le trou du joug. C'est cette pièce de bois qui s'appelle en français régional le ' proye '. Elle sert à tirer la charrue ; elle est munie d'une cheville de bois ou d'une encoche qui maintient l'anneau de la chaîne.

A. Pour désigner cette pièce, deux termes de sens précis :

1. Le terme vd. PRŌTĒLUM, « fait de tirer en avant, trait ou tirage continu ». Ce vieux mot en recul survit un peu partout. Comme il arrive souvent aux mots au moment de disparaître, il prend des formes très variées : *prõ, prwõ, prū, prœ. prœ̃, pryo, pruyo, pruyè, pruè, pruvo, prœ̃ya, prœyè, priyœ̃, prüèl, prœnõ, prõdʲ*. Dans la forme *prœnõ*, à 17, il y a eu dissimilation des deux

liquides. Quant à la forme *prõdʸj* de 14, elle a pu subir l'influence de longe, « flèche du char ». *FEW* 9, 471. Le mot *pluyẽ* de 49 fait difficulté. Ce peut être, habillé à la patoise, le mot français régional ' pliant ' qui désigne d'ordinaire la perche de bois vert servant à fixer la charge sur une voiture au moyen d'une chaîne (dans la même localité, « pliant » au sens habituel se dit *plèyã*) ; c'est plutôt, étant donné le vocalisme *u*, un dérivé, avec suffixe, de PRŌTĒLUM.

2. Un autre terme de sens précis est *lè ṭyop*, relevé à 10 (Fresse-sur-Moselle) vd. CŌPŬLA, « lien ». En fait, ce mot désigne ici le tout pour la partie, car *lè ṭyop* devrait être seulement la cheville qui maintient le ' proye ' à sa place dans le joug. D'ailleurs, O. Bloch note qu'il signifie non loin de Fresse, à Saint-Nabord, la Bresse et Vagney « broches qui relient le joug à la pièce de bois qui le relie à la charrue » (voir O. Bloch, *Lexique français-patois des Vosges méridionales*) et dans l'ouest, Mlle B. Horiot relève *gu̯blo*, dérivé de CŌPŬLA, avec aussi le sens de « cheville », mais cette fois de « cheville d'attelage » (voir B. Horiot, *La carte ' cheville d'attelage dans l'ALO*, *RLiR*, n°s 137-138, janvier-juin 1971).

B. Voici quelques mots de sens plus approximatif.

Deux d'entre eux sont des diminutifs de « timon » : *timuno* à 42, *tmuṙè* à 34, *timwono* à 24, litt. « timonet » ; *timõnọtᵊ* 26, litt. « timonette ».

Un autre mot évoque l'idée d'une pièce de bois : *lutṓ* à 35 correspondant au français « linteau ». Le *FEW* (LĪMĬTARIS 5, 345), cite la forme « litaut » du *Dictionnaire comtois-français*, 2e éd., 1755 de M. Brun (*i* et *u* sont interchangeables en patois : à 16 par ex., les participes passés qui ailleurs sont terminés en *i* sont terminés en *u*, et on dit partout en Franche-Comté « café bouillu, café foutu »).

Un quatrième évoque une pièce mince : *lèm* à 35, correspondant au français « lame », vd. LĀMINA, feuille mince (généralement de métal), puis par extension tout objet plat et mince.

kurnat à 25, litt. « cornette » ; *ku̯rbₒ* 61, *kru̯bₒ* 52 litt. « courbe » évoquent plutôt qu'une pièce recourbée ou courbe, que le ' proye ' n'est pas et n'a jamais dû être, une pièce oblongue.

twanò à 32 litt. « tournet » et le français *tur du ju* à 87 évoquent une pièce tournée.

motõ à 61 fait penser au terme français de technologie « mentonnet », qui se dit de pièces saillantes, de tenons servant d'arrêt. Le ' proye ' serait alors nommé, non d'après sa forme, mais d'après sa fonction.

Trois mots enfin sont imagés :

1. *kū d ju* à 56, 64, 68 = queue de joug ; *kwot* à 77 = petite queue. Le mot « queue » désigne aussi à 82 les mancherons de la charrue (voir c. 190).

2. *pànway* à 23 vd. *PĬNNACŬLUM et le *FEW* 8, 536 cite *pennail*, bout d'aile servant de petit balai ; *penai*, plumeau. On peut concevoir un ' proye ' élargi en avant du joug.

3. Les mots *vitœ̃* 27, 28 ; *vitè* 38 forment une petite aire dans les Vosges comtoises. Cette aire se continue au nord. Le *FEW* 22, 2, 44a cite *vitẹ̀* à Remiremont et Saint-Nabord. Il donne le terme parmi les mots d'étymologie inconnue ou d'origine peu sûre. Pourquoi ne pas en faire un dérivé de VECTIS et ne pas le rapprocher du français « vit » = membre viril, *FEW* 14, 211 ?

LA PIÈCE DE BOIS SUR LE CORPS D'ESSIEU. *ALFC* 204.

L'avant-train du char présente trois pièces horizontales l'une sur l'autre. La première en commençant par le bas contient l'essieu. C'est le « corps d'essieu ». C'est la pièce intermédiaire qui fait l'objet de la carte. Elle est solidaire du corps d'essieu, tourne avec lui et avec lui enserre la ligne. C'est là son seul rôle. (Je n'étudierai pas les mots qui ont été mis entre parenthèses sur la carte parce qu'ils désignent le corps d'essieu). On désigne cette pièce

A. par des mots patois.

1. Le mot vd. latin SCAMĔLLUM, petit tabouret, escabeau (*FEW* 11, 274) occupe la plus grande partie du département du Doubs (sauf l'extrême est), la partie centrale du département de la Haute-Saône et les trois points orientaux du département des Vosges. Il prend les formes *ɛɛmẽ́, èɛèmẽ́, èɛèmẽ̀, èɛamẽ̀, ètsómẽ́, ètsèmẽ́, ètsœ̀myṍ, ètsèmyṍ, aɛèmẽ́, āɛèmẽ́, āɛèmẽ̀, ąɛèmẽ̀*. Phonétiquement, il est intéressant parce qu'il nous renseigne sur le développement d'une voyelle prosthétique devant s initial suivi d'une consonne et sur le traitement du suffixe -ELLU.

2. Le mot vd. latin COMMĬSSŪRA = joint, assemblage, *ékomoɛur* se trouve à 22. La forme présente une mécoupure de *è*. Dans les patois, le mot désigne les pièces ou les ensembles de pièces du chariot les plus variés : 1° avant-train, corps du chariot sans les roues, ensemble de deux roues du char montées sur un essieu, 2° timon d'un chariot auquel on attache les bœufs, pièce qui attache la limonière à la voiture. Tels sont les principaux sens donnés par le *FEW*, 2, 2, 955. Dans l'*ALLy*, le mot apparaît au sens de « cheville ouvrière ».

3. Le mot *ãdzạblu*, relevé à 67, ne peut être qu'un déverbal d'enjabler = assembler (les pièces du fond d'un tonneau) dans le jable. C'est donc l'idée d'assemblage qui intervient encore dans la dénomination de cette pièce.

B. par des mots patois correspondant à des mots français.

1. Correspondant au mot français « selle » au sens ancien de « petit siège », les formes *sal, sal dė dvã, sạla du ɛā, sal dė ɛè, sạlat tsā* occupent l'extrême sud-ouest. A 47, 63, 89, on relève les diminutifs plus ou moins patoisés *sèlèt, sèlot.*

2. Diminutifs de « banc », les mots *bãtɛo, bẽtɛo* dessinent une petite aire au sud-est (à 15, 20, 25, 26, 32). Pierrehumbert cite une pièce d'archives du canton de Neuchâtel datée de 1678 : *Délivré cinq bastz et demi pour un banchet... pour le char de l'hospital* (*FEW* *BANKS I, 237 ; *GPSR bantsè* 2, 230).

3. A 24, *tẽt d ẽsi d dėvẽ*, « tête d'essieu de devant », est une sorte de description de la pièce.

C. par des mots français.

1. Le mot français « plumet » avec les formes plus ou moins patoisées *pyœma, pyœ́mè, pyœ̀mè*, occupent une aire assez importante à l'est. Le mot conviendrait mieux — et c'est ce qui lui arrive assez souvent d'ailleurs, voir c. 214 — pour désigner la pièce supérieure, celle qui porte les ridelles ou les planches, le plumet étant ce qui couronne le char comme un plumet surmonte une coiffure. La preuve en est qu'à côté de « plumet », on trouve le composé *port pyœ̀mè* à 1 et le dérivé *pyœ̀mèsīr* à 1 et 5.

2. Le mot français « courbe » avec les formes *korb* à 35, *kurb* à 36 évoque cette fois encore une pièce oblongue.

3. Le mot français *ɛārj* à 61 précise que la pièce pèse sur le corps d'essieu.

D. Par une mot emprunté à l'allemand :

ɛėmāl à 16 vd. all. Schemel, escabeau.

La cheville ouvrière. *ALFC* 209.

La cheville ouvrière est la cheville de fer qui fixe l'extrémité de la flèche au train avant. Elle unit ainsi les deux trains du char, tout en laissant au train avant la possibilité de braquer dans les tournants.

Un vieux mot en recul survit au sud. Il se présente sous des formes phonétiques diverses : *smãsu* à 50, 51, 52, 61, 33, *smãsœ̀* à 44, *smãɛœ̀* à 34, *smẽɛœ̀* à 45, *smwésu* à 62, *smwéɛu* à 53. Le *FEW* (12, 349) donne, avec le même sens, les formes *s'mocheu* aux Fourgs, non loin de 45 ; *semouchu*

à Vaudioux, non loin de 84. C'est un dérivé de *SŬBMŬSTARE, fouler (les raisins), mot reconstitué à partir de MUSTUM, vin nouveau, vin doux, moût. *Semotieu* est à Neuchâtel, d'après le *FEW*, le pilon servant à écraser le raisin. Le mot patois suggère donc l'idée d'une pièce qui a la forme d'un pilon.

Le terme général correspondant au français « broche » couvre les deux tiers nord de la carte. On le trouve avec ce sens dans des documents d'archives de la Chaux-de-Fonds (canton de Neuchâtel) : *une broche de fer a chariot*, 1670, et de Sonvilier (canton de Berne) : *une broche de char*, 1686. « Broche » est parfois déterminé par un ou plusieurs noms : « broche de char », *brœ̀ɛ dė ɛẽ̀* à 39, 40 ; *brwèɛ dė ɛaryo* à 63 ; « broche de tête de char », *brœ́ɛ dė tẽt de ɛã̀* à 38, *broɛ d lè tẽt dė ɛẽ̀* à 46 ; « broche de têtière », *brœ́ɛ dé tẽtīr* à 37 ; par un adverbe : « broche d'avant », *broɛ d èvã* à 56 ; ou qualifié par un adjectif épithète : « broche ouvrière », *brœ́tɛ ovrẽ́r* à 22, *broɛ uvriyẽ́r* à 89. Dans « broche têtière », *brœ́tɛ tẽtir*, à 29, « têtière » peut être un adjectif ou un nom complément déterminatif juxtaposé (j'emploie ici les termes de la grammaire traditionnelle).

Le type ' brochet ' plus ou moins patoisé apparaît surtout à l'est avec les formes *brœ̀ɛo* à 76, *brœ̀tɛa* à 7, 11 ; *brœ̀tɛè* à 3, 6 ; *bœ̀rtɛè* à 18.

Le terme général correspondant au français « cheville » couvre surtout le sud-ouest ; on le rencontre soit seul, soit accompagné d'un adjectif, *tɛvœ̀y brœ̀tɛūr* à 15, 20 ; ailleurs ' cheville ouvrière '.

A 69, on a enregistré deux mots, *brūɛ* et *ɛviy ɛœ̀mnṍ*. Avec *ɛœ̀mnṍ*, on est en présence d'un dérivé en -ALE de CAMĪNUS, « foyer, cheminée » (*FEW* 2, 138 ; *GPSR* 3, 482) et « broche » ou « cheville-cheminée » sont des noms composés. La cheville ouvrière s'engage dans un ensemble de pièces percées de trous, lesquelles à elles toutes forment un conduit creux pareil à celui d'une cheminée. A 79, on a noté *ɛviy dė ɛamlo* ; à 68, *bruɛ è mnṍ*. Ce sont là des déformations de *ɛviy ɛœ̀mnṍ*.

A 89, la cheville ouvrière est *lè sèrvãt uvriyẽ́r*.

Quant au mot *mãtlõ* que nous n'avons recueilli qu'à 72, il nous paraît difficile à expliquer, avant de connaître la carte « cheville ouvrière » de l'*ALCB*. On peut le considérer comme appartenant à la famille de MANTUS, « manteau », la cheville ouvrière servant à assujettir les pièces du chariot, à empêcher qu'elles « se démantèlent ».

LA PIÈCE HORIZONTALE PORTANT LES ÉCHELLES OU LES PLANCHES. *ALFC* 214.

Il s'agit de la pièce horizontale supérieure placée sur l'avant-train du chariot, de chaque côté de laquelle sont plantées les ' rances ', montants amovibles destinés à supporter les ridelles ou les planches. On trouve

A. des mots qu'on a déjà vus désigner d'autres pièces :

1. *sèlèt, sèlœ́t, sèlèu̯t, sèlau̯t, sèlèt turnãt* au nord-ouest ;

2. *kurb, korb, kworb, kwérb, kwẹ̀rb$_{ẹ}$, kru̯b$_{a}$, kru̯b$_{o}$*. A 35, sans doute par une erreur du témoin, le même mot *korb* désigne la pièce supérieure et la pièce immédiatement inférieure ;

3. *plumet* à l'est ;

4. *étɛarmḗ, étɛarmè, étɛèrmḗ* au nord-est ; *āɛèmḕ* à 57, *āɛumḗ* à 76 vd. SCAMELLUM. Le *r* des trois premières formes doit provenir d'un croisement avec CARPINUS.

B. des mots anciens.

1. *frãɛḗ, frãɛèy, frõɛè, frãɛī* au sud-ouest, dér. de l'anfrk. *HRUNKA. Il s'agit d'un type *franche* du nord de la France que l'on rattache à la même étymologie que ' rance '. Le mot signifie litt. « qui porte les rances ».

2. *ɛutõ* à 24 et 32. Le *FEW* (23, 74 b) donne dans les matériaux inconnus à Sancey (à quelques kilomètres de 24) *échouton*, m., montants en bois contre lesquels s'appuient les planches des voitures à fumier. En fait, *ɛutõ* (comme *échouton*) vient du gall. SŌCA, « corde ». Le *FEW* (12, 11) donne pour Montbéliard *sôte*, « massue », *souete* ; pour l'Ajoie *soûeta*, « gourdin » ; pour les Fourgs *šotõ*, « garrot ». Dans les *noëls de Besançon* de François Gauthier (XXXVIII 52, LIX 38), on trouve avec des suffixes différents *soutelotte*, de même signification. Ce sont donc les ' rances ' qu'on nomme pour la pièce qui les porte.

3. *sẽbu* est plus difficile. *bu* doit être l'afr. *bu*, « tronc d'arbre » vd. anfrk. BŪK, *sẽ* étant un préfixe déformé. Le *FEW* (15, 2, 5 b) cite ainsi sous *būk* avec un préfixe déformé pour Champagnole *trambetsi*, « renverser » ; pour Montbéliard *trambeutchie*, « trébucher », etc. ; pour l'Ajoie *saimbeûtche*, « trébuchet ».

C. des mots plus ou moins descriptifs récents.

1. *tḗt dė ɛā, tḗt dė tɛā*, etc. ; *tḗt dė vwatur* ; *tḗt è rãs*, ' tête à rances ' ; *tḗt d étɛlèj*, « tête d'échelage » dans la partie centrale du domaine.

2. *tḕtir* à 29.

3. *twanã, turnã, tonã, twonã,* « tournant », la pièce paraissant tourner par rapport aux deux pièces inférieures.

4. des dérivés de « corne » (on a dû primitivement considérer les seules ' rances ')

— au moyen du suffixe -ard : on trouve à l'ouest *kunā* à 77, 78 ; *kōnā* à 86 ; *konā* à 82 ; *kurnā* à 79, 80 ;

— au moyen du suffixe -ier : *kurnī* à 71 ;

— au moyen du suffixe -ure, souvent avec mécoupure. Les mots *kunū, èkunu, èkuŋū, ékunū, ékwonū, ākunur* dessinent une petite aire au centre du domaine.

5. des noms féminins correspondant au français « coin » (*FEW* 2, 1531 a), parfois avec mécoupure (on a dû considérer primitivement la pièce munie de ses ' rances ') : *kɥŋo* 52, 62 ; *kɥŋa* 67 ; *èkɥŋo* 61. Le *FEW* cite béarn. *kuñɔ* f. « pièce de bois d'un barrage, percée de trous, par où passent les pieux que l'on enfonce dans le sol sous l'eau ». Ici, il s'agit d'une façon semblable d'une pièce de bois percée de deux mortaises et d'un trou central.

D. Enfin, quand 27 emploie *sārī,* la pièce est mal nommée, le mot *sārī* (dér. de SĔRARE, *FEW* 11, 497 b qui cite *serrie* à Montbéliard) désignant généralement la traverse qui relie l'arrière des armons (voir c. 206).

Pour conclure, on peut faire quelques remarques. On a rencontré :

1. Un seul mot héréditaire, le mot DENTALE. Il est vrai que pour le chariot, on est mal renseigné sur les noms latins des pièces qui le constituent : les textes ne donnent guère que ROTA, « roue » ; AXIS, AXILE, « essieu » ; TEMO, « timon ».

2. Plus de mots récents que de mots anciens. Un seul mot gaulois, le mot SOCA, qui d'ailleurs est pris dans un sens bien différent.

3. Plus de mots de sens approximatif ou général que de mots de sens précis. La cheville ouvrière est une « cheville » ou une « broche » ; la pièce horizontale portant les échelles ou les planches est un « bâton » (*ɛutõ*). Quand leur sens est précisé, ces pièces sont nommées d'après leur forme (par ex. mot vd. SCAMELLUM, mots vd. SELLA), d'après leur position les unes par rapport aux autres (par ex. *plumet*), d'après leur fonction (par ex. mot vd. COPULA). De nombreux mots sont imagés.

4. Chaque pièce a évidemment son nom dans une localité donnée, mais dans l'ensemble du domaine, les noms des pièces sont employés souvent les uns pour les autres ; la *sārī* est généralement la traverse reliant l'arrière des armons ; c'est à 27 la pièce horizontale portant les échelles ou les planches ; le *plumet* est tantôt la pièce horizontale portant les échelles ou

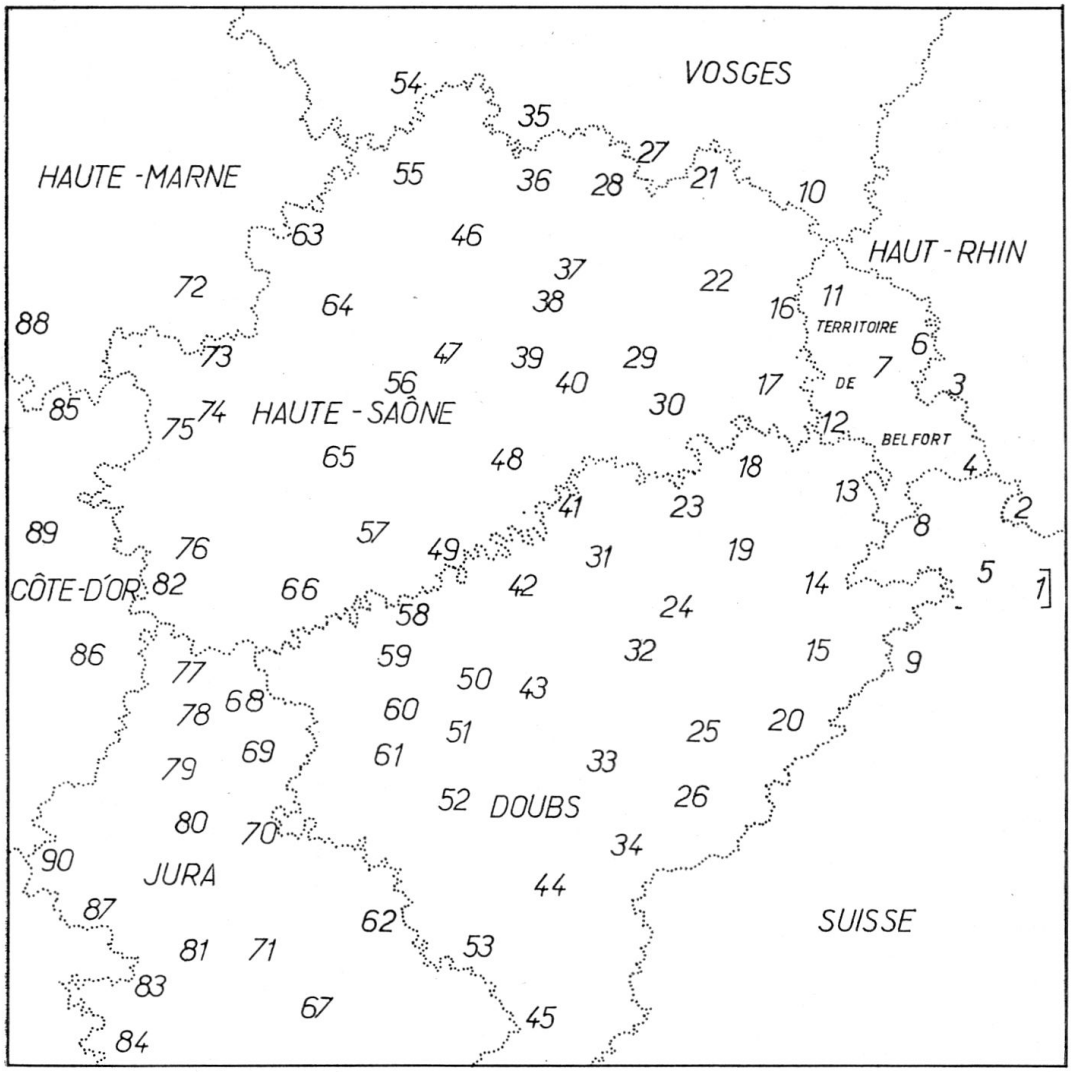

les planches, tantôt, mal nommée, la pièce de bois sur le corps d'essieu ; la *courbe* est tantôt la pièce de bois sur le corps d'essieu, tantôt la pièce horizontale portant les échelles ou les planches, tantôt le ' proye ' de la charrue. C'est ce à quoi il fallait s'attendre dans une langue non fixée.

Après avoir lu ces quelques pages, Mgr Gardette m'aurait dit : « Pour ce détail, vous avez peut-être raison, mais ne croyez-vous pas plutôt que... ? » J'aurais aussitôt rectifié. Aujourd'hui, il me faut livrer mes recherches telles quelles, en pensant à lui avec émotion.

Colette DONDAINE.

ABRÉVIATIONS

c. carte.
dér. dérivé.
litt. littéralement.
vd. venant de.
afr. ancien français.
anfrk. ancien bas-francique.
gall. gaulois.
FEW Wartburg (W. von), *Französisches etymologisches Wörterbuch.*
GPSR Gauchat (L.), Jeanjaquet (J.) et Tappolet (E.), *Glossaire des patois de la Suisse romande.*
RLiR Revue de linguistique romane.
ALCB Bourcelot (H.), *Atlas linguistique de la Champagne et de la Brie.*
ALFC Dondaine (C.), *Atlas linguistique de la Franche-Comté.*
ALJA Martin (J. B.) et Tuaillon (G.), *Atlas linguistique du Jura et des Alpes du Nord.*
ALLy Gardette (P.), *Atlas linguistique du Lyonnais.*